



## Bulletins élèves

publié le 23/11/2017

---

### *Descriptif :*

les bulletins « papier » ne seront plus transmis aux familles à partir du second trimestre de l'actuelle année scolaire

---

Le collège La Fontaine est depuis le mois de juin dernier labellisé E3D (établissement en démarche de développement durable) grâce notamment à une politique de limitation de la consommation de papier ambitieuse.

En conséquence, les bulletins « papier » ne seront plus transmis aux familles à partir du second trimestre de l'actuelle année scolaire. Les familles pourront via leurs identifiants sacoche y avoir accès. Celles qui ne seraient pas en capacité d'imprimer ces bulletins depuis leur domicile contacteront utilement le secrétariat du collège.

Concernant le premier trimestre de cette année scolaire, l'établissement pourra imprimer le bulletin à la condition exclusive que celui-ci soit transmis en mains propres par le professeur principal lors des réunions parents – professeurs. Les familles qui choisiront cette solution le feront savoir par un mot dans le carnet de liaison à destination des professeurs principaux.

Le Principal.C.Studer



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**